Quiconque meurt en invoquant un autre en dehors d'Allah entrera en Enfer

D'après 'AbduLlah ibn Masʿûd (qu'Allah l'agrée) qui a dit : Le Prophète a dit une parole et j'en ai dite une autre : Le Prophète a dit : « Quiconque meurt en invoquant un autre en dehors d'Allah entrera en Enfer . » Et moi j'ai dit : " Quiconque meurt en n'invoquant pas d'égal à Allah entrera au Paradis. "

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète nous informe que le fait de vouer à autre qu'Allah quoi que ce soit qui normalement devrait Lui être voué, que ce soit une invocation à autre que Lui, ou chercher le secours auprès d'un autre que Lui, puis que la personne meurt dans cet état, alors celle-ci est parmi les habitants de l'Enfer. Et Ibn Mas'ûd (qu'Allah l'agrée) a ajouté que quiconque meurt sans rien associer à Allah, alors son devenir est au Paradis.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3419